

FPEE à Brulon, une lutte gagnante

Le droit de lutter, de revendiquer existe autant dans le privé que dans le public. 90% des salarié.e.s de l'entreprise FPEE, située à Brulon l'ont démontré lors d'un mouvement de grève les 31 mars et 1er avril. Nombreux sont les dirigeants d'entreprises qui exploitent leurs salarié.e.s, sous couvert de « paternalisme » où, de leur point de vue, tout peut bien se passer mais à condition qu'il n'y ait pas de « vague ». Les salarié.e.s de FPEE l'ont vu d'un tout autre œil. Ras-le-bol de travailler sans considération. Devant cette situation, ils et elles ont revendiqué :

- ♦ Une augmentation de salaire de 100€, et obtenu entre 40€ et 45€ suivant les catégories de personnel.
♦ Augmentation d'1€ de la prime de panier et ouverture d'un compte épargne temps ont été accordées ainsi qu'une augmentation de la prime de nettoyage pendant la crise sanitaire qui passe de 70 à 90€.
♦ La prime de qualité de 300€ brut sera intégrée selon les coefficients dans le salaire à hauteur de 25€. Pour les autres intégrations dans la prime de fin d'année.
♦ Les samedis travaillés ne seront plus obligatoires mais basés sur le volontariat.

La CGT salue cette lutte unitaire qui a permis aux salarié.e.s de gagner sur leurs propres revendications. Rien n'est inéluctable, seule la mobilisation, la concertation entre syndiqué.e.s et salarié.e.s permet de gagner les revendications.

Guénahël TOTEVIN (Fapt-72)

Les retraités ont manifesté le 31 mars

Il faisait un temps magnifique en ce 31 mars 2021. Près de 350 personnes se sont rassemblées aux Jacobins puis ont défilé jusqu'à la Préfecture où une délégation a été reçue. Certes il aurait fallu être plus nombreux pour espérer faire entendre les revendications de l'Intersyndicale des retraités. Mais Covid 19 oblige, il est probable que certains retraités ont craint pour leur santé, raison pour laquelle ils ont préféré rester chez eux. Pour autant la conviction était là pour revendiquer:



- Une augmentation des pensions de retraite de 100€ immédiatement et un rattrapage de 300€ rapidement
• La suppression de la Contribution Additionnelle de Solidarité à l'Autonomie (CASA)
• La revalorisation des pensions de retraite sur celle des salaires et non sur l'inflation
• Le refus de la création d'une 5ème branche « Autonomie » au sein de la Sécu mais son intégration dans la branche maladie

A noter l'action des cheminots actifs et retraités dès 9h00 en gare du Mans pour revendiquer dans ce contexte de crise sanitaire l'ouverture des cabinets médicaux SNCF aux retraités et contribuer ainsi à l'effort de solidarité nationale.

Jacques BRUNEL (retraité cheminot)

Salarié.e.s des TPE et des particuliers employeurs : une vie syndicale à prolonger au-delà de la campagne électorale.

En France, 5 millions de salarié.e.s TPE étaient appelés à voter du 22 Mars au 6 Avril 2021. Malgré le faible taux de participation, la CGT reste le 1er syndicat des TPE avec 26.31 % devant la CFDT (16.46%). La CGT des Pays de la Loire (22.40 %) conserve sa 1ère place et en Sarthe, avec ses 34575 salariés concernés, elle réalise 27.75 % des suffrages exprimés, devant l'UNSA, FO et la CFDT.

Le plan de déploiement voté par l'UD 72 a porté ses fruits. Merci aux militant.e.s qui ont participé à cette démarche « partagée » de l'interpro. Pour contourner les difficultés de la crise sanitaire et le désengagement du gouvernement : allier visibilité (dont un affichage conséquent) et proximité, recours aux supports numériques et place à l'inventivité. Le « rallye des motos TPE » a reçu un bon écho. Nombre de camarades de syndicats ont sillonné les rues et la campagne pour le « boitage ». Enfin appel à tous les syndiqués pour sensibiliser autour d'eux.

Cette vie syndicale a permis d'argumenter auprès de ce salariat qui connaît mal ses droits et les enjeux de la représentativité. Les résultats appellent à interroger la place de ces salariés en hausse constante (sous-traitance) au sein de notre organisation. Ils participent, par leur travail à la vitalité des territoires et au lien social au plus près des lieux de vie ; accueillons-les au sein de nos espaces de débat afin que les Commissions Régionales Paritaires (CPRI, CPRIA, CPRPL, CPR-AM/PE, etc.) portent davantage leurs revendications, renforçant la confiance qu'ils ont témoignée envers la CGT.

Isabelle CHENON (Référente régionale aux élections TPE, salariée au CSE Renault Le Mans)



CONTACT



N° 24 juin 2021

Journal de l'Union Départementale CGT de la Sarthe. e-mail udcgt72@orange.fr

4, rue d'Arcole- 7200 Le Mans. tel: 02 43 14 19 19. site internet: ud72.reference-syndicale.fr

Sommaire :

P.2 & 3

.Edito
.L'argent pour l'emploi pas pour les actionnaires
.Didier Jousse analyse la situation sociale du département

P.4

.FPEE, une lutte gagnante
.Manifestation des retraités le 31 mars
.salariés des TPE

1er mai 2021

Non à la réforme chômage
Non aux politiques libérales

Oui à l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage !

Oui au progrès social, environnemental et à la paix dans le monde !



L'emploi public c'est vital !

Les recrutements professionnels constituent une revendication majeure pour notre organisation. Une priorité syndicale qui passe notamment par l'organisation de bureaux d'embauche. Le 10 mars 2021, l'UD CGT de la Sarthe et le comité départemental CGT des privé.e.s d'emploi et précaires ont ouvert un bureau d'embauche « Services Publics » place de la République au Mans de 9 h à 16h.

Les syndicats de la Fédération des activités postales et Télécommunications, des cheminots, des Territoriaux de la ville du Mans, du Centre hospitalier du Mans, Le Mans Habitat et des Finances publiques ont mené un travail pour identifier les emplois manquants, le niveau de formation et le recours aux emplois précaires.

L'objectif de cette initiative est de revendiquer une autre politique de l'emploi : des emplois de qualité, le développement des services publics pour répondre aux besoins des populations et la réduction de temps de travail.

Dans notre département, cette action militante offensive a remporté un vif succès. En effet, les syndicats ont pu accueillir les candidat.e.s dans la bonne humeur et autour d'un café et ainsi pu collecter 156 candidatures !

Un suivi régulier est organisé par le comité des privé.e.s d'emploi et précaires sarthois avec les candidats. Ainsi un rendez-vous revendicatif a été organisé par les syndicats des Territoriaux de la ville du Mans et le syndicat de la Fédération des activités postales et télécommunications le 9 juin dernier. Il s'agit de la remise collective des curriculum vitae et des lettres de motivation aux directions concernées avec les candidat.e.s.

Chacune et chacun a le droit fondamental de travailler et d'obtenir un emploi !

Stéphanie CHEVALLIER (membre du bureau de l'Union Départementale)



L'édito de Christophe Fontanié Secrétaire à la communication de l'Union Départementale

En France comme dans le monde, la crise de la Covid 19 frappe toutes les populations mais plus fortement les plus fragiles. La Sarthe est l'un des départements parmi les plus touchés par cette pandémie.

L'Union Départementale CGT a une pensée particulière pour toutes les familles qui ont été frappées plus ou moins gravement par la maladie.

Même si la vaccination nous donne des raisons d'espérer une amélioration de la situation sanitaire, la casse des services publics engendre une limitation de l'accès aux soins. Parmi les conséquences de ces choix désastreux, des personnels soignants épuisés du fait du sous-effectif chronique organisé.

Considérées comme des coûts et des freins à la rentabilité par le patronat et les directions, les mesures de précautions mises en place n'ont pas été à la hauteur du danger. Pire encore, la responsabilité du risque sanitaire a été, trop souvent, renvoyée par ces mêmes sur les salariés et agents.

Parce que nous considérons que la santé prime sur les intérêts du capital, nos syndicats ont construit des mobilisations. Là où il y a eu lutte, des avancées ont été arrachées en matière d'emploi, de conditions de travail et de sécurité.

Le patronat a aussi profité de la situation sanitaire anxiogène pour accélérer des restructurations et des plans sociaux déjà programmés avant la crise sanitaire. C'est le cas du groupe Renault qui s'apprête à mettre en œuvre un plan sordide de 15.000 suppressions d'emplois dont 4600 en France alors qu'il vient de bénéficier de 5 milliards d'euros d'aides publiques par l'État.

Stop au saccage de notre industrie et de nos services publics !!

Dans le groupe Renault comme dans toutes les autres entreprises et services, exigeons le développement de l'emploi et le respect de l'environnement !!

L'Union Départementale CGT 72 organise avec la fédération CGT de la métallurgie et le syndicat CGT Renault Le Mans un **débat public samedi 16 juin 2021 place des Jacobins au Mans** pour aborder les enjeux et l'avenir de la filière automobile, occasion pour notre organisation CGT de faire connaître le plus largement nos propositions alternatives.

Pour que le jour d'après ne ressemble pas au jour d'avant, soyons nombreuses et nombreux, à participer à ce débat public qui s'inscrit dans le sens du progrès social, humain et environnemental !

L'argent pour l'emploi, pas pour les actionnaires

Le coût du travail est toujours mis en avant pour ne pas embaucher, supprimer des emplois et générer de la précarité. On en rajoute toujours plus sur le dos des salariés du privé et des agents de la fonction publique, cela provoque une dégradation des conditions de travail, il en découle une baisse de la qualité du service rendue aux clients et de la qualité des services publics dispensés. Une politique d'ailleurs amplifiée sur fond de crise sanitaire et sociale.

On l'a vu notamment récemment dans la grande distribution en Sarthe chez Casto, Bricodépôt, Carrefour Supply Chain, où des mobilisations puissantes ont dénoncées l'absence de recrutements en CDI, le recours systématique à l'intérim. Et au même moment dans les services publics des impôts Sarthois, où les fonctionnaires crient leur désarroi face à la fermeture de 10 trésoreries.

Créer des emplois de qualité c'est nécessaire et urgent ! Car nous avons besoin des services publics partout pour respecter le principe d'égalité entre citoyennes et citoyens, parce qu'ils sont vitaux pour eux et pour leur familles. Nous avons besoin d'une industrie relocalisée et pas délocalisée comme le font aujourd'hui Renault et Te-Connectivity par exemple.

Alors que des « experts » médiatiques annoncent déjà une croissance économique en 2022 deux fois plus importante qu'en 2019, c'était alors déjà 36 milliards d'euros de dividendes versés pour des actionnaires qui ne semblent connaître aucunes crises.

Il est temps d'inverser la tendance en créant des emplois pérenne de qualité, en augmentant les salaires, en réindustrialisant de façon raisonnée sans délocalisation, en développant les services publics partout sans privatisation.

Partout en Sarthe tous les Fonctionnaires d'État, de santé et Territoriaux ; tous les Salariés et tous les privés d'emploi ont tous envie que leur énergie contribue à un emploi digne et de qualité. La réponse à la crise est l'occasion de répondre à ce droit fondamental pour toutes et tous en plaçant l'humain devant l'argent.

Christophe ARNAUDY
(membre de la Commission Exécutive
de l'UD- CGT Sarthe)



Dans un contexte sanitaire catastrophique et social dégradé l'équipe de rédaction de Contact a souhaité interroger Didier Jousse, secrétaire général de l'Union Départementale et obtenir son analyse de la situation sociale dans le département. Réponses !

Didier, quatorze mois de crise sanitaire, un bilan économique et social catastrophique au plan national et local. Peux-tu nous expliquer rapidement quelles sont les conséquences sur l'emploi en Sarthe ?

Les conséquences sont dramatiques avec un nombre de demandeurs d'emplois en Sarthe sans aucune activité, de 28 580 à la fin 2020, soit une augmentation de 5% sur un an. Cette crise sanitaire permet au patronat de mettre en place des restructurations qu'il avait déjà dans les cartons. On le voit dans l'industrie avec la mise en place de Ruptures Conventionnelles Collectives qui permet de supprimer des emplois sans recourir à des plans sociaux. Cela vaut avec les emplois précaires qui servent de variable et qui ont été les premières victimes de la crise sanitaire et économique.

Quels sont les secteurs les plus touchés ?

Aucun secteur n'est épargné mais les situations sont différentes d'un secteur à un autre. Dans l'agroalimentaire l'activité n'a pas connue de baisse, et ce sont les conditions de travail et les salaires qui sont au cœur des préoccupations des salarié-e-s. Celles et ceux qui ont été les plus exposé-e-s lors de cette crise de la Covid 19 n'ont pas vu leur travail reconnu, notamment au niveau salarial. Cela a généré des grèves comme chez Carrefour Supply Chain à Allonnes, à l'Hyper carrefour situé au Mans mais aussi Brico Dépot ou encore Castorama.

Dans la métallurgie, la baisse d'activité s'est traduite par du chômage partiel et un chantage à l'emploi sur fond « d'accords performances » qui permet de baisser les salaires, augmenter le temps de travail soi-disant pour garantir l'emploi. L'industrie aéronautique qui emploie 1200 salarié-e-s en Sarthe a été directement concernée par ces mesures dévastatrices pour l'emploi et les conditions de travail des salarié-e-s, sur fond d'aides massives de l'Etat à hauteur de 15 milliards d'euros !

Quant à l'industrie automobile, les entreprises sous-traitantes paient les conséquences de la restructuration chez Renault qui prévoit la suppression de 15 000 emplois au plan international, 4600 en France, la fermeture du site de Choisy le Roi et la reconversion de Flins.

Qu'en est-il des Services Publics ?

Des années de cures d'austérités ont mis en lumière les méfaits de ces choix pour notre système de santé avec un manque criant de personnel, de lits et de matériels dans les Hôpitaux et Ephaad. Il aura fallu des mobilisations massives pour que le gouvernement concède des augmentations de salaires, mais le compte n'y est pas !

Il poursuit son offensive avec des fermetures de bureaux de Postes (en 10 ans on est passé de 210 à 47 sur notre département), dans les Finances Publiques (12 trésoreries sur 15 sont prévues d'être fermées), dans l'Education Nationale, à la SNCF avec des fermetures de guichets ou des réductions d'horaires comme au Mans, avec une volonté dogmatique d'ouverture à la concurrence des TER. Même situation dans l'énergie avec le rejet massif du projet « Hercule » de séparation d'EDF et de son démantèlement.

Quelles sont les revendications majeures portées par l'UD pour stopper cette hémorragie ?

La CGT ne reste pas l'arme au pied pour contrer cette grande offensive du capital. Fort de nos propositions alternatives sur le renforcement des droits des salarié-e-s, du retrait de la réforme régressive de l'assurance chômage, de la réduction du temps de travail à 32H00, de l'augmentation des salaires et pensions, d'une véritable politique industrielle ou du nécessaire développement des services publics, la CGT travaille à la mobilisation des salariés et retraités.